

RÈGLEMENT INTÉRIEUR / TERMES & CONDITIONS STUDIO 4 PILATES

Article 1 : Santé

Un certificat médical sera exigé tous les 3 ans pour tous les abonnés et tous les 3 mois pour les femmes enceintes.

Il est impératif de prévenir le coach sportif de toute grossesse en cours. L'activité ne pourra se poursuivre qu'avec un certificat médical l'autorisant.

Les femmes ayant accouché devront respecter un délai de 2 mois minimum avant toute reprise des cours au studio (Certificat médical de reprise obligatoire). Les rééducations abdominales et du périnée sont fortement conseillées avant la reprise d'une activité physique. Pendant ces 2 mois, il vous sera possible soit de vous faire rembourser, soit de rattraper les cours manqués plus tard sur la saison. Ce que nous vous conseillons fortement, surtout si vous avez le temps, car la reprise du Pilates après un accouchement quel qu'il soit, est très importante et 2 cours par semaine (ou plus suivant votre abonnement) sera une très bonne fréquence pour se rééduquer (voir paragraphe abonnement annuel*).

Une feuille d'informations vous sera transmise en même temps que le contrat d'adhésion où vous pourrez éventuellement signifier certaines problématiques ou maladies afin que l'on puisse adapter aux mieux vos besoins. Il vous est fortement conseillé de faire part de certaines blessures récentes avant le début du cours pour que des adaptations soient réalisées. Le Pilates est une discipline qui peut être pratiquée malgré certaines blessures et maladies, des adaptations sont toujours possibles.

Si pendant les 3 années succédant votre certificat, il y a du changement au niveau de votre santé, il est important d'en faire part auprès d'un coach du studio. Si aucun certificat médical vous dispense de pratiquer, vous pourrez TOUJOURS venir au studio peu importe votre problématique, nous adapterons les exercices à votre profil même si cela nécessite des adaptations importantes, nous sommes formés pour.

Secret professionnel : Tous les renseignements concernant vos problèmes de santé éventuels ne seront transmis qu'au personnel qualifié du studio.

Article 2 : Cours, réservations et professeurs

Les cours semi-collectifs sont limités à 10 personnes maximum en présentiel ou en visio.

Seules les personnes ayant réservé en ligne pourront suivre le cours. Après votre cours d'essai et votre inscription, vous recevrez un mail avec toutes les explications concernant la réservation et l'annulation de vos cours. Tout se fait en ligne via le site internet du studio et grâce à un code personnel qui vous sera donné. Vous gérez vos réservations comme vous le souhaitez avec certaines conditions pour le bon déroulement. L'abonnement 1 cours par semaine ou 2 cours par semaine est une fréquence fortement conseillée mais pas une obligation, en réalité ces abonnements détiennent chacun un nombre de cours qu'il faut épuiser lors de la saison. Cependant, dès que vous changez cette fréquence conseillée, vous avez toujours la possibilité de réserver votre/vos cours à l'avance, mais les cours non pratiqués pendant une semaine sont notifiés de cours « manqués ». Ces cours manqués peuvent être réservés uniquement à partir de chaque dimanche 20h pour la semaine suivante seulement, suivant les places disponibles. Il y a toujours 10 places de libres au total sur tous les créneaux proposés pour vous permettre d'avoir le choix et de pouvoir rattraper. Vous pouvez réserver 1 ou 2 cours par semaine à l'avance suivant votre abonnement sur toute la saison (le planning de réservation est ouvert jusqu'à fin juillet) ou minimum 1 heure avant le début de chaque cours si vous le souhaitez. Cependant, plus tôt vous réservez plus vous avez de chance d'avoir le choix dans les horaires et jour. **Si un seul créneau vous convient, il faut absolument que vous réserviez vos cours sur toute la saison, vous pourrez toujours annuler ensuite.** Vous ne pourrez pas être remboursé si vous ne pouvez pas pratiquer car vous n'avez pas réservé à l'avance. Sauf si le problème parvient dès l'inscription bien évidemment. Des créneaux supplémentaires pourront être ouvert si le nombre d'inscription le permet.

Pour les cours en visio, si la connexion internet est mauvaise et vous empêche de prendre le cours, que ce soit de notre côté ou du votre, vous pourrez être recredité ou remboursé suivant votre abonnement.

Les cours durent entre 50 minutes et 1 heure, ils commencent et se terminent à l'heure, il est important d'être ponctuel. Le studio détient des ouvertures et fermetures automatique de la porte quand vous sonnez, 15 minutes avant l'heure du cours et 15 minutes après le début du cours pour les retardataires. En dehors de ses horaires la

porte restera fermée même si vous sonnez, pour le bon déroulement du cours. Si vous avez besoin de communiquer avec le coach sportif, nous vous invitons à le faire avant ou après le cours, ou de nous appeler sur le portable du Studio.

Un minimum de 3 élèves est nécessaire pour que le cours soit assuré. Si le cours est annulé vous serez averti la veille par mail et/ou sms, et vous serez automatiquement recredité ou remboursé. Ainsi que pour n'importe quelle autre raison qui nécessiterait une annulation de cours.

Les cours peuvent être différents suivant le coach sportif et l'activité enseignée.

Les cours de Matwork 2 (niveau intermédiaire) ne sont disponibles à la réservation uniquement aux élèves ayant déjà pratiqué du Pilates pendant 1 an au Studio. Morgane se réserve le droit de vous refuser le cours de Matwork 2, si elle vous pense en insécurité car vous n'écoutez pas ses conseils.

Lors de chaque cours, des options et des adaptations vous seront proposés suivant votre niveau, votre condition physique, votre envie, vos problématiques diverses, votre profil. Tous les cours sont ouverts à tout le monde quel que soit votre âge, vos problématiques, votre sexe, etc. Nous vous invitons très fortement à écouter nos conseils, nous sommes formés pour et le studio est spécialisé dans ce domaine, afin que vous ne vous blessiez pas et que vous évoluiez le mieux possible.

Cependant, si vous ne vous sentez pas à l'aise de pratiquer avec d'autres élèves n'ayant pas besoin ou moins d'adaptations que vous, ou qu'il vous faut des adaptations plus importantes pendant les cours, à cause de votre condition physique, une pathologie, ou tout autre problématique, un cours « Adapt + » est ouvert sur le planning. Je rappelle tout de même que TOUS les cours sont ouverts à tous et vous êtes nombreux à avoir besoin d'adaptations pendant les cours, néanmoins le but est que vous vous sentiez à l'aise. Le studio étant spécialisé en sport-santé, tous les élèves ont connaissance du public très variés du studio et la bienveillance a toujours été de rigueur.

Les cours de Nordic Pilates sont hors abonnement, ce sont des cours ouverts à la réservation et à payer directement en ligne.

Morgane Costet Antunes et Thomas Rodriguez assurant les cours peuvent être remplacés de façon ponctuelle ou permanente sans préavis. Le ou les remplaçant(e)s détiennent obligatoirement un diplôme d'état et leur carte professionnelle sera affichée au Studio.

Chaque semaine, pendant un cours (ceux du lundi le plus souvent) le cours sera enregistré pour que nous puissions vous l'envoyer ensuite, afin de pouvoir pratiquer chez vous si vous le souhaitez. La vidéo ne peut pas être téléchargée et vous vous engagez à ne pas trouver le moyen de le faire. Un lien vous sera envoyé par mail, uniquement aux élèves du Studio, et sera actif 15 jours. Vous vous engagez également à ne pas transférer le lien. Vous vous engagez à accepter cet enregistrement si c'est pendant votre cours et à pouvoir le diffuser aux autres élèves afin de rendre ceci possible. Ces vidéos servent à tous les élèves vous y compris, c'est un partage, une entraide entre tous les élèves du studio. Vous avez toujours la possibilité de vous mettre à des places dans la salle où l'on ne vous voit pas et de nous notifier que vous ne souhaitez pas être enregistré ce jour-là, si c'est possible nous enregistrerons lors d'un autre cours ou nous vous changerons de place dans la salle. Si pendant le cours enregistré un événement compromettant arrivait, l'enregistrement sera effacé définitivement et un nouvel enregistrement sera fait sur un autre cours. Si un élève venait à ne pas respecter les personnes sur la vidéo ou les conditions données, l'accès à n'importe quel cours du studio, ainsi que l'envoi des vidéos, vous sera refusés sans aucun préavis ni remboursement.

Article 3 : Matériel à fournir / effets personnels

Il est obligatoire de venir avec une tenue de sport propre et d'amener une serviette pour recouvrir le tapis qui vous sera fourni. Vous trouverez des serviettes au studio si besoin. Il est aussi fortement conseillé d'amener votre propre bouteille d'eau, vous trouverez également de l'eau à disposition si besoin. Les chaussures ne sont pas acceptées durant le cours sauf exception. Une hygiène corporelle est également de rigueur.

Studio 4 met à votre disposition un vestiaire pour vos effets personnels. Le studio décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Il vous est vivement recommandé de laisser vos effets personnels de valeurs dans votre véhicule ou chez vous.

Les téléphones portables doivent être éteints ou en silencieux pendant les cours et ne sont pas admis dans la salle de cours. (Hors urgence, astreintes : nous prévenir)

Les personnes souhaitant prendre uniquement les cours en visio doivent se fournir le matériel adéquat (voir avec nous) et ont les mêmes conditions d'abonnement que les abonnés en présentiel. Il sera toujours possible d'adapter le cours si vous manquez de matériel, cependant un minimum sera demandé : petit ballon, élastique, gros ballon.

Article 4 : Le studio (matériel / assurance / disciplines)

En entrant dans le studio vous vous engagez à respecter ce règlement intérieur. Le Studio se réserve le droit de vous interdire l'accès au Studio sans aucun remboursement si vous ne le respectez pas.

Le studio est situé au 2^{ème} étage sans ascenseur.

Il est obligatoire de se déchausser dès le hall d'entrée, les chaussures ne sont pas admises dans le studio.

Le studio dispose d'un vestiaire mixte et d'une toilette qui n'a pas de point d'eau, vous trouverez cependant du gel hydro alcoolique à disposition. Vous pouvez vous changer dans la toilette si vous souhaitez plus d'intimité. Merci de respecter les locaux et ses participants.

Du matériel professionnel est mis à disposition, vous devez également en prendre soin et signaler toute anomalie de fonctionnement pour la sécurité de tous.

Toute nouvelle réglementation ou changement de planning, information sur les cours, fermeture, sera affichée au minimum et si cela est possible, 1 semaine avant sa mise en application et ne devra être ignorée. Vous en serez également informé par mail. La souscription d'une assurance de responsabilité civile est obligatoire pour chaque pratiquant et vous devez fournir un justificatif.

Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du studio.

Article 5 : Forfaits et paiements

Les frais d'adhésion sont de 15€ TTC par an et par personne sauf pour les abonnés pratiquant uniquement en visio. Ils sont à renouveler chaque année. Ils sont valables 1 an (de septembre à août inclus) pour les activités présentes sur le planning. Ces frais vous permettent d'être assuré dans le studio et d'équiper le studio en matériel professionnel.

Un **cours d'essai** est offert pour ceux qui le souhaitent (1 cours par personne). Tous les cours sont possibles en visio et en présentiel.

Pour vous inscrire, il faut IMPÉRATIVEMENT, un dossier COMPLET. Si le dossier n'est pas complet, votre inscription ne sera pas prise en compte, même s'il manque qu'un seul document. Il faudra refaire toute votre inscription avec tous les papiers. Votre dossier est pris en compte uniquement quand il est complet.

Il doit comporter :

- Le règlement intérieur **signé et chaque page paraphé.**
- Le formulaire d'inscription **rempli et signé avec la mention « lu et approuvé ».**
- Un Certificat médical moins de 3 ans fait par un médecin avec la mention "Pilates". Si vous l'avez déjà fourni, il est valable 3 ans.
- Un justificatif d'assurance responsabilité civile.
- Les paiements pour l'abonnement annuel se font **UNIQUEMENT** par chèque. Si vous souhaitez des facilités de paiement en 3, 6 ou 12 fois, il faut impérativement **TOUS** les **CHÈQUES** (Pas de virement, pas d'espèce) avec la **TOTALITE** de votre abonnement. Les chèques doivent être **ENTIÈREMENT REMPLI** à l'ordre de Studio 4. Les frais d'adhésion de 15€ doivent se faire sur un chèque à part. Se référer au tableau « Tarifs et paiements » pour connaître les mois d'encaissements et le montant suivant vos facilités de paiements.

S'il vous manque des chèques à votre chéquier, il me faudra dans tous les cas la totalité dans un premier temps, puis nous pourrons échanger les futurs chèques.

- Remplir tout en bas de ce contrat le paragraphe « paiements et chèques ».

A la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec toutes les informations pour pouvoir réserver.

L'abonnement annuel débutent le 4 septembre 2023 et se terminent le 2 août 2024.

- Le **choix des créneaux horaires et les réservations se font uniquement en ligne** (bouton « réservez en ligne » sur le site www.studioquatre.com).

- Le prix est de 600€ l'année pour 1 cours/semaine ou 1000€ pour 2 cours/semaine, il comprends un nombre de cours et certains services listés ci-dessous. Le nombre de cours dépend du nombre de semaines ouvertes pendant la saison. Cette saison, 40 semaines sont ouvertes.

- Il est possible de choisir cet abonnement jusqu'à fin février s'il reste de la place.

- Le paiement et l'inscription devront être effectués avant votre premier cours ou avant votre 2^{ème} cours si cours d'essai.

Possibilité de paiement en 1 fois, 3 fois, 6 fois ou mensuellement. Les chèques ne sont jamais encaissés avant le 10 du mois. Pour les paiements en plusieurs fois par chèque, le règlement total s'effectuera lors de la souscription et sera encaissé sur les mois consécutifs (voir Tarifs et paiements). Si vous choisissez de payer mensuellement, un chèque sera encaissé en août alors qu'il n'y a pas cours. C'est uniquement une facilité de paiement pour réduire le montant des mensualités.

- Les **forfaits annuels sont prioritaires**, c'est-à-dire que les places au Studio sont données en priorité aux abonnements annuels.

- **Un prorata AU MOIS EN COURS sera fait suivant la date de votre inscription.** C'est-à-dire que si vous vous inscrivez pendant le mois en cours, vous serez crédité le nombre de cours possible pendant le mois même des semaines passées (soit le nombre de semaines du mois), et le prix sera établi en conséquence. Vous aurez toute la saison pour récupérer les cours manqués.

- **Le paiement débute dès l'inscription et ainsi votre place sera réservée sur toute la saison.** Le Studio ne réserve pas de place si vous souhaitez débiter les cours plus tard et ainsi débiter le paiement à ce moment précis. Vous pouvez payer dès le début de la saison pour vous garantir une place et débiter les cours plus tard, vous aurez la possibilité de rattraper vos cours manqués sur toute la période de la saison.

- Vous avez la possibilité de rattraper des cours manqués passés ou futur suivant les disponibilités. **Vous ne pouvez réserver vos cours à rattraper qu'à partir de chaque dimanche à 20h pour la semaine suivante uniquement sur tous les créneaux disponibles.**

Si vous savez que dans le futur, vous ne pourrez pas pratiquer pendant une certaine période, il vous est totalement possible de rattraper ses futurs cours manqués en amont.

- **Vous êtes engagé à l'année. Vous pourrez demander un remboursement ou une annulation de vos cours seulement en cas de soucis de santé vous interdisant la pratique du Pilates, un certificat médical fait par un médecin est obligatoire, mentionnant la période pendant laquelle vous ne pouvez pas pratiquer. Vous pouvez bien évidemment cumuler les certificats pour prolonger cette période si besoin. Si votre cas ne peut permettre de donner une date de retour d'activité, il faudra mentionner sur le certificat d'arrêt « jusqu'à l'obtention d'un nouveau certificat permettant la pratique du Pilates ». Dans ce cas précis, le certificat permettant la pratique lors de l'inscription sera caduc, et votre place pourra être donnée à quelqu'un d'autre. Vous ne pourrez revenir au studio uniquement avec un nouveau certificat pour la pratique du Pilates et s'il reste de la place. Vous avez également la possibilité de ne pas suspendre l'abonnement même si vous pouvez avoir un certificat l'interdisant pendant une période, et rattraper vos cours manqués plus tard sur la saison quand vous le pourrez. Il peut être très intéressant pour vous de pratiquer un peu plus par semaine pour faciliter votre rééducation. La suspension du contrat sera faite après réception du certificat médical. Et vous serez remboursé au prorata. Si vous déménagez, vous aurez toujours la possibilité de prendre les cours en visio.**

- Vous avez le choix d'un créneau horaire différent chaque semaine

- Vous pouvez annuler jusqu'à 24h avant le début du cours, après il sera comptabilisé

- 1 cours vidéo en plus des cours au studio vous est envoyé chaque semaine et à chaque période de fermeture

- Vous avez la possibilité d'exercer en présentiel ou en visio à tout moment.

- Vous aurez des prix préférentiels pour les stages, pour des cours en supplément et pour le Nordic Pilates

- Vous avez accès à une plateforme de conseils sur le sport et la santé

Les cours et donc vos « crédits » restant sur votre carte virtuelle de cette saison, ne peuvent pas être rattrapés sur la saison suivante. Vous avez toute la saison pour les rattrapés, vous avez des cours vidéo et la possibilité de pratiquer en visio. Même quand vous ne venez pas au studio, une place est prise à l'année et vous est réservée. Votre carte et donc votre abonnement est nominatif. Vous ne pouvez pas donner vos crédits à quelqu'un d'autre.

Les cours à l'unité sont sans engagement, il débute le 4 septembre 2023 et se terminent le 2 août 2024, suivant les places disponibles.

La réservation et le paiement se font directement en ligne. Le cours coûte 19€.

Vous pouvez annuler jusqu'à 24h avant le début du cours après le cours sera dû. Vous êtes automatiquement remboursé si vous avez annulé 24h avant le début du cours.

Les cours à l'unité ne sont pas prioritaires, vous pouvez réserver un cours uniquement à partir de chaque dimanche à 20h pour la semaine suivante seulement, sur les créneaux disponibles. Vous ne pouvez pas réserver plus à l'avance. Aussi, Studio 4 peut à n'importe quel moment vous demander de ne plus réserver en ligne pour laisser votre place à quelqu'un qui s'engagerait à l'année. Il vous sera toutefois d'abord proposé, de basculer sur un abonnement annuel si vous le souhaitez afin de continuer à pratiquer.

Vous ne disposez pas des conditions de l'abonnement annuel.

Remboursement. Aucun remboursement de convenance ne sera fait. Les cartes bancaires ne sont pas acceptées au studio sauf pour le paiement en ligne des cours à l'unité.

Si un professeur a une indisponibilité et ne peut donner ses cours, ou s'il y a des mesures sanitaires à mettre en place, nous nous engageons à trouver toutes les solutions possibles pour continuer la pratique aux jours et horaires donnés : le remplacer, déplacer le cours, ouvrir des jours ou heures de fermeture habituelles du studio, pratiquer uniquement en visio, etc. Néanmoins, si un cas de force majeure ne nous permettait pas de proposer des solutions et que la durée n'excède pas 15 jours, un remboursement sur la période ou l'arrêt de l'abonnement n'est pas envisageable. Si aucune solution n'est possible et que la durée excède 15 jours, un remboursement sera fait sur la période de fermetures du studio au-delà des 15 jours ou une réduction de tarif sera pratiquée sur la saison suivante. Les tarifs pratiqués sont déjà négociés à la baisse et vous permettent de pratiquer sur toute la saison, l'abonnement est très complet (cours en visio, en présentiel, cours vidéo, entraînement vidéo, possibilité de rattraper, plateforme de conseil) pour vous permettre de pratiquer et apprendre au mieux. Vous pourrez bien évidemment rattraper les cours manqués sur des créneaux disponibles quand vous voulez sur toute la saison.

***Annulation. En cas d'annulation, vous pouvez annuler directement via le mail de confirmation de réservation ou via votre compte jusqu'à 24h avant le début du cours, après le cours peut être annulé pour libérer la place mais il sera tout de même dû ou décompté.**

Si et seulement si, vous avez été positif au Covid ou cas contact, votre cours vous sera remboursé ou recredité même à la dernière minute, avec un justificatif valable. C'est la seule raison pour laquelle il sera accepté de vous recrediter (cours annuel) ou de vous rembourser (cours à l'unité).

Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer un mail ou sms si vous annulez votre cours, sauf pour les cours individuels, tout se fait via la plateforme en ligne et via votre compte. Si vous êtes en retard, vous pourrez toujours venir jusqu'à 15 minutes après le début du cours, nous vous demandons juste d'être discret pour ne pas déranger le cours. Si tout compte fait, vous ne pouvez pas venir et que vous n'avez pas annulé votre cours, même à la dernière minute, votre cours sera décompté ou dû automatiquement. Il n'est pas nécessaire de prévenir.

S'il n'y a pas un minimum de 3 personnes lors du cours, le cours sera annulé. Vous en serez informé la veille par mail et/ou par sms. Vous serez automatiquement remboursé (cours à l'unité) ou recredité (cours annuel), vous n'avez rien besoin de faire, à part réserver un nouveau cours.

Les Cours individuels sont au tarif de 50€ en visio ou en présentiel au studio si vous vous engagez à l'année (possibilité de facilités de paiement en 3 ou 6 fois ou mensuellement), ou de 60€ si vous pratiquez occasionnellement, vous payez donc à l'unité. Veuillez me contacter pour prendre rendez-vous. Le règlement devra être effectué avant la séance, dès la réservation. Vous pouvez annuler jusqu'à 24h avant le début du cours après le cours sera dû. Vous avez l'obligation de nous prévenir le plus tôt possible de votre annulation dans tous les cas. Si le cours doit être annulé à cause du coach vous serez automatiquement remboursé.

Tous les cours sont accessibles en visio et en présentiel au studio. Si vous souhaitez prendre des cours en visio, il vous faut détenir du matériel : un tapis, un gros ballon, un petit ballon et un élastique band au minimum.

Vous pouvez rejoindre les cours à n'importe quelle période de l'année.

Si l'abonnement annuel et le studio sont aussi « complet » et vous offre autant de services, c'est pour vous donner tous les moyens possibles de pratiquer et prendre soin de vous car aujourd'hui l'activité physique est d'utilité publique et est reconnue par tous les ministères français. Pour pratiquement toutes problématiques diverses, il est conseillé de continuer de bouger et nous pourrons toujours trouver un moyen de vous faire pratiquer. Studio 4 en a fait son importance première. C'est l'unique studio de la région à vous proposer autant de services, à ce prix-là, avec des professeurs spécialisés qui continuent de se former, dans le sport-santé.

Article 6 : Planning et ouverture

Le studio sera ouvert toute l'année du lundi au vendredi avec des périodes de fermetures.

Le planning est effectif du 4 septembre 2023 et se terminent le 2 août 2024.

Le studio est fermé pendant les vacances scolaires et jours fériés. Le calendrier en ligne est toujours à jour, veuillez-vous y référer en allant sur le site internet www.studioquatre.com et en appuyant sur le bouton vert « réservez en ligne ».

Des stages et mini-stages pourront être proposés pendant ces temps de fermetures ou le week-end.

Article 7 : CAS DE COVID-19

Si l'État et le Ministère des sports établies des règles sanitaires, *elles seront à respecter obligatoirement et annuleront certaines règles pour vous protéger et protéger le personnel. Une signalétique sera apposée pour rappeler les gestes barrières en vigueur dans l'établissement. Ces mesures ne sont pas de la responsabilité de l'exploitant. Celui-ci informera les usagers en cas de modifications.*

Dans tous les cas, certaines mesures sanitaires et d'hygiène sont à respecter au sein du studio et vous avez l'obligation de les respecter.

- Il vous est demandé d'enlever et de déposer vos chaussures dans le hall, avant l'entrée dans le studio. Vous arrivez directement dans un vestiaire mixte. La sortie se fera par une autre porte.
- Veuillez ne pas stagner dans l'entrée, les couloirs et éviter les regroupements tant que faire se peut.
- Le gel hydro-alcoolique est obligatoire dès l'entrée dans la salle ainsi qu'à la sortie. (Fourni)
- Laisser un maximum d'affaires dans votre voiture.
- Les WC sont nettoyés régulièrement et vous trouverez des lingettes désinfectantes. Le studio ne disposant pas d'un point d'eau, pensez à vous servir du gel hydro-alcoolique mis à disposition aux toilettes.
- Les tapis et tout le matériel de Pilates sont désinfectés à la fin de chaque cours. Si vous préférez, vous pouvez amener votre propre tapis.
- Si vous toussiez, avez de la fièvre ou êtes malade, je me réserve le droit de vous interdire l'accès au Studio. Prenez également l'initiative d'annuler votre cours si vous êtes malade, vous aurez la possibilité de rattraper votre cours sur les créneaux libres ou pensez à choisir la visio.
- Si vous êtes cas contact, ou que vous êtes positif au Covid, pensez à prévenir le Studio afin que nous fassions le nécessaire.
- Si vous pensez qu'il est nécessaire ou que vous souhaitez mettre le masque, n'hésitez pas. Si vous souhaitez que je le porte alors qu'il est autorisé de ne pas le mettre, veuillez m'en informer, nous le ferons sans aucunes hésitations ni justifications.
- Pour les renseignements, vos paiements et autres démarches, tout se fait par téléphone ou mail. Le Studio est ouvert uniquement pour les cours.
- Tout le cours se déroule sur le tapis, il n'est donc normalement jamais possible que les personnes se touchent ou se rapprochent pendant le cours. Il vous sera tout de même demandé d'y prêter attention.
- Si la fermeture du Studio est obligatoire, les cours seront donnés en visio, il est finalement très facile pour nous de vous corriger via un écran en gardant une excellente qualité de travail.

Le Studio n'est pas considéré comme un ERPX, c'est un studio privé. Nous ne sommes donc pas soumises aux règles des ERPX. Néanmoins, le but est de se sentir bien et de respecter soi-même et autrui. C'est grâce à la participation,

la bienveillance et le respect de tout le monde que le studio a pu continuer jusqu'à présent. Continuons donc à faire ce qu'il faut pour son bon fonctionnement et nous permettre de continuer.

PAIEMENTS ET CHEQUES

Nom et prénom figurant sur les chèques :

Nom de la banque figurant sur les chèques :

Numéro du compte figurant sur les chèques :

Numéro du chèque d'adhésion :

Veuillez noter chaque numéro de chèque de chaque chèque avec son montant respectif dans le tableau ci-dessous (juste la première série de chiffre qui apparaît à plusieurs endroits sur le chèque, souvent composé de 7 chiffres), peu importe l'ordre des chèques :

NOMBRE CHEQUE	1^{ER}	2EME	3EME	4EME	5EME	6EME
NUMERO CHEQUE						
SON MONTANT						
NOMBRE CHEQUE	7EME	8EME	9EME	10EME	11EME	12EME
NUMERO CHEQUE						
SON MONTANT						

Le *Signé avec la mention « Lu et approuvé »*

à

Veuillez cocher toutes les cases si tout est ok :

- Avoir lu ce document en entier
- Avoir paraphé toutes les pages de ce document
- Avoir signé ce document avec la mention « lu et approuvé »
- Avoir donné tous les chèques et le montant total de son abonnement annuel ou rien si cours à l'unité ou individuel
- Avoir donné le chèque de 15€ pour frais d'adhésion à part ou rien si cours uniquement en visio
- Avoir donné un certificat médical avec la mention « Pilates » ou en avoir déjà donné un de moins de 3 ans
- Avoir donné un justificatif de responsabilité civile
- Avoir rempli le paragraphe « Paiements et chèque » sur ce contrat
- Avoir rempli toutes les lignes obligatoires du formulaire d'inscription
- Avoir signé le formulaire d'inscription